



RESTRUCTURING / CLASSEMENTS

Classements RESTRUCTURING

- L'avocat de l'année :
L'espiègle Maurice Lantourne p44
- Classement des cabinets d'avocats
en procédures collectives
(sauvegardes, redressements judiciaires et
liquidations judiciaires) p48
- Classement des cabinets d'avocats
en prévention des difficultés et en
renégociation de dette p50
- Restructuring : l'année
des boutiques p52
- Classement des cabinets d'avocats
en plans sociaux et contentieux
collectifs afférents p54
- Social : une adaptation
permanente p56



En partenariat avec



ALTANA - AUGUST & DEBOUZY - BREMOND & ASSOCIÉS -
BRUNSWICK SOCIÉTÉ D'AVOCATS - DE PARDIEU BROCAS MAFFEI
- DENTONS - FIELDFISHER - LINKLATERS - ORRICK RAMBAUD
MARTEL - POULAIN & ASSOCIÉS - RFB ASSOCIÉS





L'avocat de l'année

L'espiègle

Maurice Lantourne

En apprenant qu'il a été désigné par ses confrères avocat de l'année en restructuring, Maurice Lantourne a sûrement dû rire. Insoumis, il a repris sa liberté en 2014 en créant sa boutique Lantourne & Associés, un service sur mesure pour ses clients ne demandant qu'à être sauvés.

A sa devise «Il faut garder son sang-froid», Maurice Lantourne pourrait ajouter un second principe : «S'opposer fermement finit par susciter le respect, et les adversaires auxquels vous avez résisté durement deviennent souvent de futurs clients.» On ne le présente plus et pourtant l'homme reste une énigme. Il aime les causes désespérées et surtout réussir là où les autres n'iraient pas. Ses adversaires, qui le respectent et qui reconnaissent unanimement son expertise disent de lui qu'il est un homme libre et insoumis, qui peut être parfois d'un cynisme absolu.

Montargis, une ville trop étroite pour son ambition

Lorsqu'il s'agit de parler de lui-même, Maurice Lantourne déroule un scénario à la fois vague et précis, ponctué d'anecdotes connues de tous, mais qu'il se plaît à raconter de nouveau.

Avocat parisien il ne l'a pas toujours été. Né le 14 avril 1956 à Montargis d'une mère agent d'assurances et d'un père magnétiseur et guérisseur, c'est dans cette ville qu'il apprendra le métier d'avocat généraliste. Après avoir quitté le foyer familial, il devient surveillant pour financer ses études de droit à la faculté d'Orléans. Aussi loin qu'il s'en souviennent, Maurice Lantourne a toujours voulu être avocat au nom du «mythe de la défense, du pénal». Pourtant au lycée, sa vie aurait pu prendre un autre tournant :

celui d'acteur. Grâce à Roland Duval, son professeur de français, et surtout scénariste et ami du réalisateur Pascal Thomas, l'adolescent Maurice Lantourne réalise plusieurs figurations notamment dans «Les Zozos» en 1972. C'est à ce moment-là qu'il fait la connaissance de Charles-François Dubosc, l'une des premières rencontres déterminantes de sa future vie d'avocat. Le producteur du film est en effet le fils d'un avocat reconnu de la région. A la fin de ses études de droit, c'est en toute logique qu'il lui propose un stage au sein de son cabinet. Une aventure de dix ans qui aboutit

à son premier rôle d'associé. Au cœur de cette structure, les jours passent et ne se ressemblent pas : allant d'un tribunal de commerce aux instances de correctionnelles tout en traitant des dossiers de droit de la famille, il s'initie au droit des entreprises en difficulté grâce entre autres à la confiance de Me Garnier, un syndic montargois. Il y apprend aussi une véritable culture de la procédure. «Cette expérience est

importante dans le métier car elle apprend beaucoup sur la relation client, sur la pratique de la procédure. Face au client, il faut déterminer l'objectif qu'il poursuit. Il faut souvent adapter l'objectif théorique à l'objectif possible en disant la vérité sur ce qui est possible. Ensuite, il faut déterminer la stratégie pour y parvenir et utiliser au mieux les règles de procédure», reconnaît-il.

1991, nouvelle étape. Direction Paris

Maurice Lantourne fait d'abord des allers-retours entre

«S'opposer fermement finit par susciter le respect, et les adversaires auxquels vous avez résisté durement deviennent souvent de futurs clients.»



Montargis et la capitale puis décide d'y monter son propre cabinet. Avec quelques clients à Paris et en outre-mer, notre avocat de l'année commence à bâtir une réputation qui, depuis, ne le quitte plus. Comptant quelques succès notables en restructuration d'entreprises et en contentieux complexes, Maurice Lantourne se fait alors courtiser par de nombreux cabinets internationaux. Après le cabinet Fried Frank Harris Shriver & Jacobson, dont il a dirigé le département contentieux et entreprises en difficulté, c'est à la firme internationale Willkie Farr & Gallagher qu'il a cédé en 2008. Avec Daniel Payan, alors managing partner du bureau parisien de la firme internationale, c'est d'abord une «découverte humaine réciproque». «J'aime beaucoup sa liberté, son intelligence et sa finesse», nous livre cet ancien confrère. Maurice Lantourne va y exercer durant sept ans aux côtés d'avocats reconnus comme Alexandra Bigot. Il finit par quitter Willkie Farr & Gallagher à la fin de l'année 2013, arguant que ses clients souhaitaient sortir du giron des grands cabinets anglo-saxons tout en obtenant les services d'un cabinet de niche reconnu. En réalité, Maurice Lantourne retourne à son ambition première en créant de nouveau son cabinet «Lantourne & Associés» aux côtés de Kristell Cattani et Flavie Hannoun, complices de longue date. Il reconnaît aussi que les conflits d'intérêts entre ses clients et la politique de Willkie Farr & Gallagher commençaient à se ressentir. «Rapide et efficace, Maurice Lantourne s'est entouré de stars montantes du barreau», confirme René Ricol, qui l'a croisé dans de nombreuses affaires lorsqu'il était médiateur du crédit.

Le grand jeu de la restructuration d'une société

La liste des clients de Maurice Lantourne est alors aussi longue que ses nuits semblent courtes. Penser une stratégie, la mettre en œuvre tout en restant dans le champ du possible, voici ce qui l'amuse le plus. Aisément, Maurice Lantourne parle du dossier de la restructuration du groupe breton Doux, l'un des plus symboliques de ces dernières années. Les nuits blanches de négociations, les nombreux bras de fer, le marathon d'audience de onze heures, notre avocat de l'année soutient, souriant en coin, œil pétillant, qu'il trouve tout cela passionnant. «Les vices de procédure doivent être décelés, puis sélectionnés. L'exception de procédure n'est pas une fin en soi, il faut qu'elle soit efficace». Une fois de plus, tout semble se résumer à un jeu. «Maurice est mon meilleur adversaire. Astucieux, créatif et bourreau de travail, il est redoutable. Il fait partie de ces contradicteurs qui vous rendent

meilleur», reconnaît Stéphane Gorrias, mandataire judiciaire de Doux.

Même s'il l'admet un peu plus difficilement, préférant continuer de se cacher derrière l'unique plaisir stratégique de chaque dossier, l'humain est pourtant un argument de taille dans son attachement pour les restructurations de sociétés. «Le droit de l'entreprise est un grand tissu humain avec un aspect sociologique fort. Ce qui est passionnant, c'est que vous apprenez le mode de fonctionnement d'un certain nombre de métiers, de filières», nous souffle-t-il. «Sur le plan humain, ce sont des rencontres formidables. L'aspect social est déterminant et le rôle le plus intéressant est la défense du débiteur et la recherche de consensus entre fournisseurs, salariés, cadres et actionnaires», ajoute-t-il.

«Maurice est mon meilleur adversaire. Astucieux, créatif et bourreau de travail, il est redoutable. Il fait partie de ces contradicteurs qui vous rendent meilleur.»

Travail, charme et création

Autre botte secrète qu'il accepte de nous livrer, non sans une pointe de taquinerie, sa technique pour tenir les bras de fer et faire plier ses adversaires : un savant mélange d'honnêteté et de crédibilité. L'honnêteté, d'abord, envers et avec ses clients à chaque moment du dossier. «Il est nécessaire d'avoir des moments de vérité avec

le client pour lui dire ce qui est possible et ce qui l'est moins», nous confie-t-il. La crédibilité ensuite, pour mener un combat équilibré avec son contradicteur. Malicieux, il martèle qu'«on ne peut pas reprocher à un avocat de défendre son client. Par contre on peut lui en vouloir de s'opposer à des solutions constructives sans présenter d'alternatives. Il faut que l'opposition ait une fin». Un brin ironique au vu des ennuis judiciaires qu'on lui connaît. Et lorsque le dossier est perdu ou que le client n'obtient pas entière satisfaction ? Il botte d'abord en touche, estimant qu'on ne demande pas à un footballeur ce qu'il ressent après avoir manqué un penalty, avant de reconnaître que dans ces moments-là il «se remet en cause et se pose la question de ce qu'il aurait dû faire dans le champ du possible».

Lui qui semble s'amuser de tout et de tous aurait aussi pu être politicien. En 1985, ce père de quatre enfants s'était d'ailleurs présenté aux cantonales de sa ville de Montargis, avant de finalement décliner l'offre du député local qui lui propose sa succession. Son intérêt pour le droit l'a somme toute rattrapé, lui laissant peu de temps pour d'autres plaisirs, à part peut-être celui de la littérature. Sa dernière lecture en date est d'ailleurs celle de «Soumission» de Michel Houellebecq car après tout «à l'heure de l'instruction civique, il ne faut pas oublier l'instruction cynique». ■

Delphine Iweins



CLASSEMENTS RESTRUCTURING (JANVIER 2014 - JANVIER 2015)

Classement des cabinets d'avocats en **procédures collectives** (sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires)

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Bredin Prat	Nicolas Laurent, Olivier Puech
Bremond & Associés	Guilhem Bremond, Virginie Verfaillie Tanguy, Delphine Caramalli
De Pardieu Brocas Maffei	Philippe Dubois, Jacques Henrot †, Matthieu Barthélémy, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
Gide Loyrette Nouel	Gabriel Sonier, Caroline Texier
Lantourne & Associés	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
Linklaters	Aymar de Mauléon de Bruyères
Santoni & Associés en partenariat avec Allen & Overy	Marc Santoni, Rod Cork, Bérangère Rivals, Lionel Lamoure
Veil Jourde	Georges Jourde, Pierre-François Veil, Bertrand Chauchat, Nassim Ghalimi, Yankel Bensoussan
Weil Gotshal & Manges	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit
Willkie Farr & Gallagher	Alexandra Bigot

★★★★	
Ashurst	Jean-Pierre Farges, Pierre-Emmanuel Fender
Clifford Chance	Reinhard Dammann
Dethomas Peltier Kopf Juvigny	François Kopf
DLA Piper	Pierre-Alain Bouhenic, Noam Ankri, David Chijner
Hogan Lovells	Cécile Dupoux
Orrick Rambaud Martel	Saam Golshani, Diane de Moüy, Alexis Marraud des Grottes, Hervé Kensicher, Jean-Pierre Martel, Amaury de Feydeau
PLM Avocats	Patricia Le Marchand, Fabienne Goubault
Poulain & Associés	Jean-Paul Poulain, Jean-Charles Barbaud, Edouard Bloch
Racine	Laurent Jourdan, Barna Evva, Emmanuel Laverrière, Antoine Diesbecq
Théron & Associés	Christophe Théron

★★★	
Altana	Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi
Brunswick Société d'Avocats	Serge Pelletier, Philippe Brunswick
Dentons	Nicolas Theys
DS Avocats	Martine Zervudacki-Farnier, Thomas Obajtek, Jean-Charles Gancia
Fieldfisher	Bruno Paccioni
FTPA	Serge-Antoine Tchekhoff, Edouard Fabre, Rajeev Sharma Fokeer, Robert Corcos, Bruno Robin, Coralie Oger
Fuchs Cohana Reboul & Associés	Timothée Gagnepain
Paul Hastings	Lionel Spizzichino
SEH Legal	Sandra Esquiva-Hesse, Jérôme Barbier
Simon Associés	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, David Pitoun



★★	
Aramis	Nicolas Morelli
August & Debouzy	Pierre-Charles Ranouil, David Malamed, Marie Danis, Laurent Cotret
Blowin Avocats	Bertrand Biette, Laïd Estelle Laurent
CMS Bureau Francis Lefebvre	Alexandre Bastos, Daniel Carton
Cornet Vincent Ségurel	Jean-François Puget, Alexandre Cornet, Thomas Deschryver, Sébastien Harel
Gibson Dunn	Benoît Fleury, Jean-Philippe Robé, Bernard Grinspan
Granrut	François Le Roquais, Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher
JeantetAssociés	Nicolas Partouche, Thierry Brun, Yvon Dréano, Vincent Netter, Paul Cocchiello, Anne Toupenay-Schueller
Jones Day	Laurent Assaya
Kramer Levin	Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin
Lamy Lexel	Edouard Bertrand
Latham & Watkins	Hervé Diogo Amengual
Pinsent Masons	Pierre Forget, Pierre François
Renaud Thominet Vignaud & Reeve	Jason Reeve
RFB Associés	Karim Bent-Mohamed, Antoine Raccat, Driss Falih
Shearman & Sterling	Pierre-Nicolas Ferrand
White & Case	Céline Domenget-Morin, Philippe Métais

★	
Axten	Lionel Hanachowicz, Annie David
AyacheSalama	Denis Salama
Bersay Associés	Yves Ardaillou, Frédéric Flatrès
Claisse & Associés	Ludovic Landivaux
Coblence & Associés	Ludovic Dorès, Jean-Marc Coblence
Eversheds	Antoine Martin, Rémi Kleiman, Sophie Perus
Herbert Smith Freehills	Bruno Basuyaux, Régis Oréal, Clément Dupoirier
Latournerie Wolfrom & Associés	Julien de Michele, Chantal Cordier-Vasseur
Lexcase	Amaury Dumas-Marze, Guillaume Pierson
Marvell	Philippe Berteaux
Mayer Brown	Jean-Philippe Lambert, Xavier Jaspas, Laurent Borey, Benjamin Homo, Erwan Heurtel, Patrick Teboul, Thomas Philippe
Nabarro & Hinge	Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge, David Lussigny
Nova Partners	Stéphanie Rousset Rouvière
Reinhart Marville Torre	Laurent Marville
Sekri Valentin Zerrouk	Jean-Marie Valentin, Sylvain Pailotin
Simmons & Simmons	Jean-Yves Marquet, Thierry Gontard
Taylor Wessing	Benoît Goulesque-Monaux, Alfred Fink

Les cabinets ayant une pratique reconnue en procédures collectives mais **n'ayant pas répondu à l'enquête d'Option Droit & Affaires** (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Advocacy 4	Fauvet La Giraudière & Associés	Reed Smith
Archers	Fidal	Saint Louis Avocats
Baker & McKenzie	Heenan Paris	Schultze & Braun
Cabinet Sonier Lavrilleux	Kuntz & Associés	Soulier
Cahn Avocats	Landwell & Associés	Tessler Avocats
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Norton Rose Fulbright	UGGC Avocats
De Gaulle Fleurance & Associés	Pardo Boulanger & Associés	Vaughan Avocats
Enthoven Girard	Ravet & Associés	Watson Farley & Williams



Classement des cabinets d'avocats en prévention des difficultés et en renégociation de dette

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Ashurst	Jean-Pierre Farges, Laurent Mabilat, Bertrand Delaunay, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender, Diane Sénéchal, Stéphanie Corbière, Yann Gozal
De Pardieu Brocas Maffei	Philippe Dubois, Jacques Henrot †, Matthieu Barthélémy, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
Linklaters	Aymar de Mauléon de Bruyères
Santoni & Associés en partenariat avec Allen & Overy	Marc Santoni, Rod Cork, Bérange Rivals, Lionel Lamoure
Weil Gotshal & Manges	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit
Willkie Farr & Gallagher	Alexandra Bigot

★★★★	
Bredin Prat	Olivier Puech, Nicolas Laurent, Raphaële Courtier, Karine Sultan, Samuel Pariente, Alexander Blackburn
Bremond & Associés	Guilhem Bremond, Virginie Verfaillie Tanguy, Delphine Caramalli
Clifford Chance	Reinhard Dammann
DLA Piper	Pierre-Alain Bouhenic, David Chijner, Noam Ankri
Gide Loyrette Nouel	Gabriel Sonier, Caroline Texier, Eric Cartier-Millon
Orrick Rambaud Martel	Saam Golshani, Diane de Moüy, Alexis Marraud des Grottes, Hervé Kensicher, Jean-Pierre Martel, Amaury de Feydeau
PLM Avocats	Patricia Le Marchand, Fabienne Goubault
White & Case	Céline Domenget-Morin, Raphaël Richard, Nathalie Nègre-Eveillard, François Leloup

★★★	
Altana	Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi
AyacheSalama	Olivier Tordjman, Denis Salama, Alain Levy, Bernard Ayache, Gwenaëlle de Kerviler, Sandrine Benaroya
Brunswick Société d'Avocats	Serge Pelletier, Philippe Brunswick
Dethomas Peltier Kopf Juvigny	François Kopf
Fieldfisher	Bruno Paccioni, Hélène Lefebvre
Fuchs Cohana Reboul & Associés	Timothée Gagnepain
Hogan Lovells	Cécile Dupoux
Lantourne & Associés	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
Paul Hastings	Lionel Spizzichino
Racine	Laurent Jourdan, Barna Evva, Emmanuel Laverrière, Antoine Diesbecq
SEH Legal	Sandra Esquiva-Hesse, Jérôme Barbier
Théron & Associés	Christophe Théron
Veil Jourde	Georges Jourde, Pierre-François Veil, Bertrand Chauchat, Nassim Ghalimi, Yankel Bensoussan



★★	
Aramis	Nicolas Morelli
CMS Bureau Francis Lefebvre	Alexandre Bastos, Daniel Carton
Dentons	Nicolas Theys
DS Avocats	Martine Zervudacki-Farnier, Thomas Obajtek, Jean-Charles Gancia
FTPA	Serge-Antoine Tchekhoff, Edouard Fabre, Rajeev Sharma Fokeer, Robert Corcos, Bruno Robin, Coralie Oger
Gibson Dunn	Benoît Fleury, Jean-Philippe Robé, Bernard Grinspan
Herbert Smith Freehills	Bruno Basuyaux, Régis Oréal, Clément Dupoirier
JeanetetAssociés	Nicolas Partouche, Thierry Brun, Paul Cocchiello, Yvon Dréano, Vincent Netter, Anne Toupenay-Schueller
Jones Day	Laurent Assaya
Lamy Lexel	Edouard Bertrand
Latham & Watkins	Hervé Diogo Amengual, Xavier Farde, Etienne Gentil, Lionel Dechmann
Mayer Brown	Jean-Philippe Lambert, Xavier Jaspar, Laurent Borey, Benjamin Homo, Erwan Heurtel, Patrick Teboul, Thomas Philippe
Nabarro & Hinge	Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge, David Lussigny
Poulain & Associés	Jean-Paul Poulain, Jean-Charles Barbaud, Edouard Bloch
Renaud Thominette Vignaud & Reeve	Jason Reeve
Shearman & Sterling	Pierre-Nicolas Ferrand
Simon Associés	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, David Pitoun
Stephenson Harwood	Patrick Mousset, Barthélémy Cousin

★	
August & Debouzy	Pierre-Charles Ranouil, David Malamed, Marie Danis, Laurent Cotret
Axten	Lionel Hanachowicz, Annie David
Bersay Associés	Yves Ardaillou, Frédéric Flatrès
Blowin Avocats	Bertrand Biette, Laïd Estelle Laurent
Claisse & Associés	Ludovic Landivaux
Cornet Vincent Ségurel	Jean-François Puget, Alexandre Cornet, Thomas Deschryver, Sébastien Harel
Eversheds	Antoine Martin, Rémi Kleiman, Sophie Perus
Granrut	François Le Roquais, Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher
Latournerie Wolfrom & Associés	Julien de Michele, Chantal Cordier-Vasseur
Lexcase	Amaury Dumas-Marze, Guillaume Pierson
Marvell	Philippe Berteaux
Nova Partners	Olivier Nett, Stéphanie Rousset Rouvière
Pinsent Masons	Pierre Forget, Pierre François
Sekri Valentin Zerrouk	Jean-Marie Valentin, Sylvain Paillotin
Simmons & Simmons	Jean-Yves Marquet, Thierry Gontard
Taylor Wessing	Benoît Goulesque-Monaux, Alfred Fink

Les cabinets ayant une pratique reconnue en prévention des difficultés et en renégociation de dette mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'Option Droit & Affaires (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Baker & McKenzie
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton
Coblence & Associés

De Gaulle Fleurance & Associés
Freshfields Bruckhaus Deringer
Hughes Hubbard & Reed

Kramer Levin
UGGC Avocats



Restructuring : l'année des boutiques

Marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur les faillites en juillet, l'année 2014 a encore fourni aux professionnels du restructuring un volume conséquent de dossiers. En procédures collectives comme en phases préventives, les équipes n'ont pas compté leurs heures. Dans ce contexte, l'année a été marquée par l'ouverture de plusieurs boutiques spécialisées. Ce modèle semble donc s'affirmer année après année, mais les grands cabinets réputés en la matière maintiennent néanmoins leur niveau d'excellence. Si certaines structures montent en puissance, la hiérarchie n'en est pas pour autant bouleversée.

Encore une fois, l'année 2014 aura été éprouvante pour les spécialistes du restructuring. En procédures collectives comme en phases préventives, les dossiers se sont accumulés tout au long de l'année sur les bureaux des professionnels de la matière, qui ont dû composer avec les nouvelles règles introduites par l'ordonnance du 12 mars 2014, en vigueur depuis le 1^{er} juillet dernier. Création de la sauvegarde accélérée, extension du privilège de new money, mise en place du prépack cession... ces nouveaux outils ont été utilisés à plusieurs reprises au cours des derniers mois.

En procédures collectives, les avocats ont eu à traiter des dossiers de tailles très significatives, parmi lesquels Asco-metal, FagorBrandt, Altia, Partouche et plus récemment SNCM. Sur ces cas particulièrement techniques, les spécialistes reconnus de la pratique se sont une nouvelle fois imposés. C'est le cas de **Weil Gotshal & Manges** qui est intervenu sur tous les grands dossiers. L'équipe de Jean-Dominique Daudier de Cassini et Philippe Druon s'est d'ailleurs étoffée avec la cooptation de Fabienne Beuzit au rang d'associé en janvier 2015.

La concurrence entre les grandes firmes et les cabinets de niche a été vive, comme le révèlent nos classements. Si les équipes des cabinets pluridisciplinaires comme **Linklaters** ou **Bredin Prat** peuvent s'appuyer sur les associés des autres pratiques (droit social, financement, contentieux, fiscal) pour couvrir toutes les problématiques de leurs clients, les cabinets ultra-spécialisés misent quant à eux sur leur approche technique par des équipes à taille humaine dont les honoraires restent mesurés. Le succès de ces boutiques ne se dément pas, à l'image de **Santoni & Associés** qui continue de figurer parmi les

meilleurs cabinets de la place en restructuring, **Bremont & Associés**, **Théron & Associés**, **SEH Legal** ou encore **PLM Avocats**, dont la fondatrice Patricia Le Marchand a accueilli en janvier dernier sa première associée en la personne de Fabienne Goubault, qui exerçait auparavant chez Genet Colboc Goubault, pour développer une clientèle internationale d'actionnaires et de repreneurs. « Nous ne pouvons que nous réjouir du travail accompli par le cabinet, sans lequel la restructuration de notre groupe n'aurait pas abouti. Professionnalisme, technicité (la restructuration n'a aucun secret pour Patricia Le Marchand), sérieux, mais aussi excellent relationnel, enthousiasme et énergie... la liste de ses qualités est longue ! », témoigne un client du cabinet. Mais le cabinet de niche ayant le plus marqué l'année est sans aucun doute **Lantourne & Associés**. Créé en mars 2014, il s'est imposé en quelques mois comme un acteur incontournable du marché du restructuring, et plus particulièrement des procédures collectives. Son cofondateur, Maurice Lantourne, a été nommé avocat de l'année par ses confrères (voir pages 44 à 46).

Une nouvelle boutique a également intégré nos classements cette année : **Blowin Avocats**. Fondé en septembre 2014 par l'ancienne équipe restructuring de Bird & Bird composée de Bertrand Biette et Laïd Estelle Laurent, le cabinet affiche déjà un beau volume de dossiers.

Compte tenu de la situation de l'économie française, le développement de ces cabinets de niche n'empêche pas les grandes structures d'accroître leur activité. Ainsi, **Gide Loyrette Nouel**, qui avait accueilli Gabriel Sonier et Caroline Texier en mars 2014, a retrouvé une



équipe restructuring d'excellence un an après le départ d'Olivier Puech pour Bredin Prat. Sur les plus hautes marches de notre classement en procédures collectives, **Clifford Chance, Poulain & Associés** et **Hogan Lovells** confirment cette année encore leur réputation. Et le cabinet **Racine**, rejoint par Laurent Jourdan et Barna Evva en avril 2013, progresse d'une catégorie, signe de la montée en puissance de leur pratique. «Nous avons été particulièrement satisfaits des services de ce cabinet qui allie compétence technique, approche pragmatique et connaissance des intervenants du secteur traité», se réjouit un de ses clients. Il en va de même pour François Kopf, chez **Dethomas Peltier Kopf Juvigny**, dont la pratique ne cesse de progresser.

A noter également la belle activité de **Dentons**, qui a recruté en septembre dernier Nicolas Theys et son équipe, en provenance de King & Wood Mallesons. Le classement ne prend en compte que ses quatre mois d'activité au sein de son nouveau cabinet, mais celle-ci se révèle prometteuse pour 2015. «J'ai suivi l'équipe de Nicolas Theys arrivée chez Dentons il y a quelques mois car j'ai toujours eu plaisir à travailler avec eux», indique l'un des fidèles clients de l'associé.

Quel avenir pour les spécialistes de la dette LBO ?

En matière de prévention des difficultés et renégociation de dette, les cabinets anglo-saxons continuent de s'imposer. L'équipe d'**Ashurst**, qui s'est agrandie avec la cooptation de Stéphanie Corbière en qualité d'associée, est encore intervenue sur les plus importantes renégociations de dette LBO de l'année, comme Vivarte côté débiteur, ou JOA côté créanciers. Un de ses clients affirme : «Pour le droit des faillites, Jean-Pierre Farges est de très loin parmi les meilleurs avocats de la place. Il est capable d'anticiper les étapes d'une transaction et les principaux risques dès le début, ce qui permet de construire une stratégie de négociation efficace. En financement, Laurent Mabilat possède une très grande expérience de négociation des contrats, ce qui lui permet généralement d'obtenir les points importants pour ses clients.»

Très en vue également ces derniers mois, Alexandra Bigot chez **Willkie Farr & Gallagher**, Céline Domenget-Morin qui dirige l'équipe de **White & Case**, ou encore Noam Ankri et David Chijner arrivés en septembre 2013 chez **DLA Piper**.

Du côté des cabinets français, **De Pardieu Brocas Maffei**, dont l'équipe est menée par Philippe Dubois, continue d'être une référence pour assister les créanciers dans les dossiers techniques, malgré la disparition soudaine de Jacques Henrot en septembre dernier.

«Philippe Dubois connaît et s'adapte parfaitement aux préoccupations des banques dans les restructurations significatives et complexes. Son excellence relationnelle et sa parfaite connaissance des divers intervenants en font un professionnel incontournable du métier», souligne un client d'une grande banque.

La plupart de ces cabinets ont traité beaucoup de dossiers de renégociations de dette LBO depuis le début de la crise en 2008. Et bon nombre de professionnels estiment que l'essentiel de ces dossiers a été traité (parfois plusieurs fois) et que le flux devrait se tarir dans les prochains mois. Reste à savoir si les spécialistes des renégociations de dette sauront s'imposer sur les dossiers impliquant des restructurations davantage opérationnelles.

Les équipes s'étoffent

Crise persistante oblige, les cabinets d'avocats continuent de chercher à se doter de nouvelles compétences en restructuring. En conséquence, les mouvements et cooptations ont encore été nombreux cette année sur le marché.

Le cabinet **Axten** a accueilli Annie David en novembre 2014, qui exerçait précédemment chez Ribeyre David & Associés. Ludovic Landivaux a quitté Pardo Boulanger & Associés, pour créer la pratique restructuring du cabinet **Claisse & Associés**, qui intègre nos classements cette année. Dans ce cabinet spécialisé en droit public, il développera notamment son expertise pour les institutions publiques. Ses clients ne cachent pas leur satisfaction du nouvel associé. «Son travail a été un condensé de connaissances juridiques, bien sûr, mais également de diplomatie, de souplesse et de fermeté, avec un esprit de synthèse très efficace, qui ont été indispensables à la résolution de notre dossier. Sans ce "partenaire", nous n'aurions sans doute pas atteint notre objectif», relate l'un d'entre eux.

Poulain & Associés a, pour sa part, recruté Edouard Bloch en tant qu'associé, en provenance de Wilhelm & Associés. Face à l'afflux de dossiers, les promotions internes ont également été nombreuses, à l'image de **JeanetAssociés** qui a hissé au rang d'associés Vincent Netter et Anne Toupenay Schueller, au sein de l'équipe pilotée par Nicolas Partouche. Pour pallier le départ de Philippe Hameau chez Norton Rose Fulbright, **Orrick Rambaud Martel** a coopté Amaury de Feydeau, tandis que Jean-Charles Gancia est devenu associé dans l'équipe réputée de Martine Zervudacki-Farnier chez **DS Avocats**.

Alors que les dossiers à traiter pourraient être moins nombreux dans les prochains mois, aux dires des professionnels, les cabinets s'équipent pour défendre leurs parts de marché. ■■ Florent Le Quintrec



Classement des cabinets d'avocats en plans sociaux et contentieux collectifs afférents

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
August & Debouzy	Emmanuelle Barbara, Fabienne Haas, Philippe Durand, Marie-Hélène Bensadoun, Virginie Devos, Eric Manca, Catherine Le Manchec
Bredin Prat	Pascale Lagesse
Capstan	Frédéric Aknin, Guillaume Bordier, Pascal Lagoutte, Alexandra Lorber Lance, Sandrine Losi, Aurélien Louvet, Jean-Michel Mir, Thomas Salome, Antoine Sappin, Bruno Serizay, Arnaud Teissier, Anne-Bénédicte Voloir
Chassany Watrelot & Associés	Jérôme Watrelot, Elisabeth Graujeman, Philippe Chassany, Juliette Pouyet, Jean Martinez, Laurence Cohen, Julia Pettex-Sabarot, Julien Boucaud-Maître, Hélène Guillot, Sébastien Poncet
CMS Bureau Francis Lefebvre	Jean-Claude Anisten, Ghislain Beure d'Augères, Raphaël Bordier, Pierre Bonneau, Nicolas Callies, Nicolas de Sevin, Vincent Delage, Alain Herrmann, Laurent Marquet de Vasselot, Rodolphe Olivier, Thierry Romand, Marie-Pierre Schramm, Pierre-Jean Sinibaldi
Flichy Grangé Avocats	Hubert Flichy, Joël Grangé, Marine Conche, Florence Aubonnet, Olivier Kress, Stéphanie Guedes da Costa, Stéphanie Dumas, Charlotte Michaud, Jeannie Crédoz-Rosier
Fromont Briens	Jean-Martial Buisson, Jean-Sébastien Capisano, Philippe Clément, Benjamin Desaint, Grégory Chastagnol, Jean-Baptiste Allanic, Hugues Pelissier, Marie-Laurence Boulanger, Cyrille Franco, Carole Codaccioni, Guillaume Desmoulin, Laurence Chrébor, Jean-Jacques Fournier, Julie Béot-Rabiot, Anne Le Quinquis
Proskauer Rose	Yasmine Tarasewicz, Béatrice Pola

★★★★	
Clifford Chance	François Farmine
Dechert	Philippe Thomas
Dentons	Julie Caussade, Katell Déniel-Allioux, Frédérique Meslay-Caloni, Aurélie Fournier
Dupiré & Associés	Florence Achir, Rémi Dupiré
Freshfields Bruckhaus Deringer	Emmanuel Bénard, Gwen Senlanne
Gide Loyrette Nouel	Baudouin de Moucheron, Aurélien Boulanger, David Jonin, Foulques de Rostolan, François Vergne, Guillaume Navarro
Hogan Lovells	Dominique Mendy, Jean-Marc Albiol, Lorelei Gannat, Thierry Meillat, Muriel Pariente
JeanetetAssociés	Patrick Thiebart, Jean Néret, Déborah David, Olivier Angotti
Latham & Watkins	Agnès Cloarec-Mérendon, Matthias Rubner

★★★	
Allen & Overy	Claire Toumieux
Altana	Pierre Lubet, Caroline André-Hesse, Marianne Franjou, Michael d'Allende
Bird & Bird	Benjamine Fiedler, Alexandra Stocki
De Pardieu Brocas Maffei	Florence Dupont-Fargeaud, Philippe Rozec
DLA Piper	Bijan Eghbal, Philippe Danesi, Marine Gicquel, Jérôme Halphen
Eversheds	Philippe Desprès, Déborah Attali
Linklaters	Lionel Vuidard
Paul Hastings	Deborah Sankowicz, Stéphane Henry
Racine	Frédéric Broud, Alain Ménard, Carla Di Fazio-Perrin
Raphaël Avocats	Isabelle Ayache, Marion Ayadi, Philippe Rogez
Vaughan Avocats	Bruno Courtine, Alexis Moisand, Fabrice Perruchot, Aude Serres van Gaver
White & Case	Alexandre Jaurett



★★	
Bignon Lebray	Antoine Benoit, Jérémie Boubliil, Bertrand Debosque
CGR Legal	Alexandre Bensoussan
Coblence & Associés	Elisabeth Laherre, Catherine Davico-Hoarau, Martine Riou
EY Société d'Avocats	Roselyn Sands, Anne-Elisabeth Combes, Laurent-Paul Tour
Hughes Hubbard & Reed	Nadine Voisin, Christian Belloin, Thierry Brézillon,
Jones Day	Emmanuelle Rivez-Domont, Jean-Michel Bobillo
Marvell	Serge Wilinski, François Alembret
Scotto & Associés	Myriam de Gaudusson
Sekri Valentin Zerrouk	Emilie Meridjen, Jean-Marie Valentin

★	
Bersay Associés	Nathalie Cerqueira
Cornet Vincent Ségurel	François Xavier Michel, Hélène de Saint Germain, Marie-Aude de Monaghan, Laurence Tardivel, Bertrand Salmon, Anne-Sophie Fleury, Anne-Sophie Le Fur-Leclair
Granrut	Valérie Meimoun-Hayat
Kahn & Associés	Sophie Binder
Lamy Lexel	Béatrice Chaine, Isabelle Jaulin Grellier
Mayer Brown	Laurence Dumure Lambert *
McDermott Will & Emery	Jilali Maazouz
MGG Legal	Marijke Granier-Guillemarre, Loïc Héron
Moisand Boutin & Associés	Christine Hillig-Poudevigne, Sophie Lemaître
Pinsent Masons	Jean-François Rage
Reinhart Marville Torre	Catherine Broussot-Morin
STC Partners	Etienne Pujol

* Laurence Dumure Lambert a quitté Mayer Brown en février 2015 pour rejoindre Fieldfisher

Les cabinets ayant une pratique reconnue en plans sociaux et contentieux collectifs afférents mais **n'ayant pas répondu à l'enquête d'Option Droit & Affaires** (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Actance
Baker & McKenzie
Barthélémy Avocats
CVML
DAEM Partners
De Gaulle Fleurance & Associés
Dupuy & Associés
Fidal

Franklin
FTP
Galion
GGV
Herbert Smith Freehills
Hoche Société d'Avocats
Lefèvre Pelletier & associés
Lerins Jobard Chemla Avocats

Nova Partners
Poulain & Associés
Simmons & Simmons
Simon Associés
Taylor Wessing
UGGC Avocats



Social : une adaptation permanente

Déjà affectés par la loi LSE de juin 2013, les avocats en droit social ont dû ces derniers mois s'adapter à de nouvelles réformes et en attendent d'autres pour 2015. Ces changements incessants n'ont pas pour autant freiné leur activité en matière de plans sociaux et contentieux ces derniers mois.

Une avalanche de réformes ! Les avocats en droit social commençaient à peine à se faire la main sur la loi de sécurisation de l'emploi (LSE) du 14 juin 2013 que, déjà, le gouvernement faisait passer de nouveaux textes affectant leur pratique, et annonçait encore d'autres lois à venir. Ces derniers mois, les spécialistes du droit social ont dû digérer d'abord la loi «Florange» du 29 mars du 2014, puis la loi «Hamon» du 31 juillet 2014. La première est vivement critiquée, tant elle se révèle floue sur la notion de fermeture de site, qui impose la recherche d'un repreneur. La seconde, qui prévoit notamment l'obligation pour les dirigeants d'entreprises de moins de 250 salariés de prévenir ces derniers en cas de cession afin qu'ils puissent formuler une offre, pourrait provoquer un certain nombre de contentieux, aux dires des avocats. Et ces professionnels n'auront droit à aucun répit, puisqu'un nouveau texte se profile avec la loi «Macron». Celle-ci prévoit notamment de clarifier les critères d'ordre de licenciements et de réformer la justice prud'homale.

Des restructurations sociales toujours plus complexes

Dans ce contexte, les avocats doivent constamment adapter leur pratique pour garantir à leurs clients la mise en œuvre effective des plans sociaux et affronter une administration de plus en plus exigeante sur le contenu des PSE au regard de la situation économique du pays. Et selon eux, l'année 2015 sera tout aussi active que 2014 en matière de licenciements.

Au sortir d'une année aussi mouvementée, plusieurs cabinets d'avocats ont affirmé leur excellence dans l'appréhension d'un droit social en constante mutation, à commencer par les cabinets de niche. **Capstan**, notamment, a su offrir des prestations appréciées par ses clients. «Le niveau de conseil du cabinet a été très bon, à la fois sur le plan juridique et sur le plan pragmatique. Guillaume Bordier et son équipe savent proposer des solutions qui vont au-delà de la réponse juridique pure. Ils font preuve d'une bonne compréhension des enjeux, en plus d'un très bon relationnel avec le client», témoigne l'un d'entre eux. **Fromont Briens**, qui a encore renforcé en janvier son équipe d'associés déjà très fournie avec les cooptations de Géraldine Bœuf et de Cécilia Arandel, a traité pas moins

d'une cinquantaine de dossiers de restructuration sociale en 2014.

On notera par ailleurs la belle activité de **Clifford Chance**. «François Farmine est de mon point de vue l'un des meilleurs en matière de droit social sur la place de Paris. C'est un avocat brillant et pragmatique, qui sait s'entourer de bons collaborateurs et manager une équipe d'une manière agréable et non stressante, et ce dans un environnement qui l'est par nature», vante un client du cabinet. L'équipe de **Freshfields Bruckhaus Deringer** menée par Emanuel Bénard a également su s'imposer auprès grands clients français et internationaux dans le cadre de dossiers complexes. Le DRH d'une grande entreprise française apprécie dans le cabinet «l'excellence professionnelle, la très bonne maîtrise du droit et de la jurisprudence, le haut niveau de qualité de services. L'équipe est très réactive, à l'écoute du client et dispose d'une forte capacité de travail et de réponse dans des délais courts.» **JeantetAssociés** a pour sa part connu une année très active, bénéficiant de son expertise réputée en matière de gestion sociale des procédures collectives.

Les cabinets continuent de renforcer leur pratique sociale

Certains associés ayant récemment rejoint une nouvelle structure pour diriger la pratique ont développé en quelques mois une activité prometteuse. C'est le cas de Claire Toumieux, qui a rejoint **Allen & Overy** en janvier 2014 en provenance de Flichy Grangé Avocats, ou encore de Lionel Vuidard, passé de Latham & Watkins à **Linklaters** à la même période.

A l'instar des années précédentes, les mouvements d'associés ont été nombreux ces derniers mois. **De Pardieu Brocas Maffei** a notamment accueilli en novembre dernier Philippe Rozec, venu de chez Praxes Avocats avec ses collaborateurs. **MGG Legal** a de son côté recruté Loïc Héron et son équipe qui exerçaient précédemment chez Lexcom, tandis que **STC Partners** a relancé sa pratique sociale avec l'arrivée d'Etienne Pujol en octobre 2014 en provenance de Granrut. L'élargissement des équipes par cooptations s'est également poursuivi comme chez **Vaughan Avocats** qui a hissé Aude Serres van Gaver au rang d'associée, de même que **Moisand Boutin & Associés** avec la promotion de Sophie Lemaître. ■■
Florent Le Quintrec



Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats et des directions juridiques et clients,
2. entretien avec chacune des équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. enquête auprès des acteurs émérites du secteur,
5. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

Entretien avec chacune des équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale s'entretient avec chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

Enquête auprès des acteurs émérites du secteur

Une enquête est également menée auprès des acteurs émérites du secteur (fonds d'investissements et de retournement, experts financiers, administrateurs judiciaires, juges consulaires, banques d'affaires et conseils financiers...). Ils nous font ainsi bénéficier de leurs connaissances sur le marché des cabinets d'avocats, nous permettant de confronter et confirmer nos opinions et informations.

Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats.

Classements : Nos classements couvrent la période de janvier 2014 à janvier 2015. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique. Le tableau des procédures collectives comporte les dossiers de sauvegardes, de redressements et de liquidations judiciaires. Le tableau de prévention des difficultés et de renégociation de dette ne fait état que des procédures amiables.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques : Qualité de la prestation délivrée / Diligence / Implication de l'équipe auprès du client**
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprise, administrateur judiciaire...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**